



Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, pluviométrie irrégulière, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

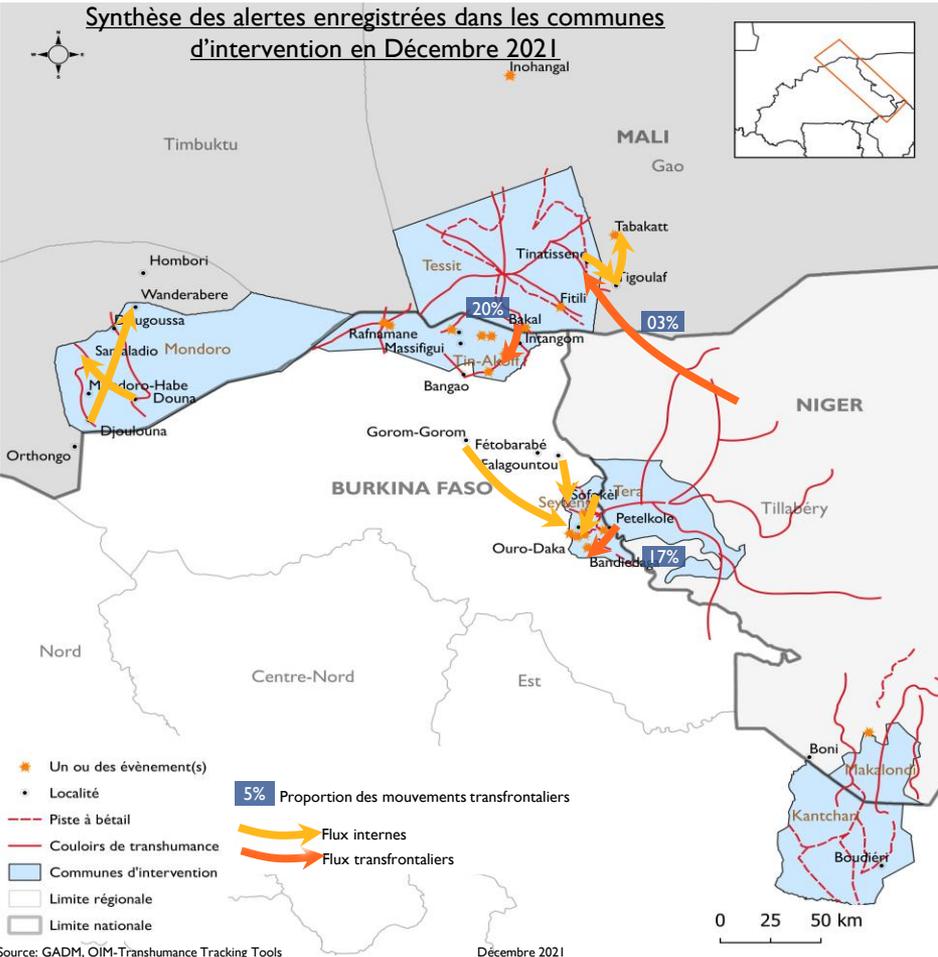
Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, au travers de sa **Matrice de suivi des déplacements (DTM)**, a déployé depuis juin 2019 l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso.

A partir d'octobre 2020, le TTT a été étendu aux communes de Makalondi et de Tera au Niger, de Tessit au Mali en plus des communes de Kantchari, de Seytenga et de Tin-Akoff où il était déjà déployé au Burkina Faso.

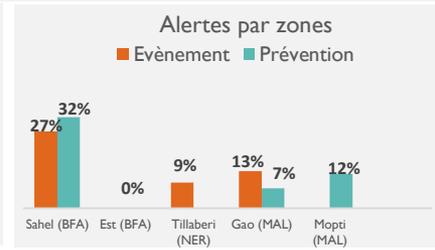
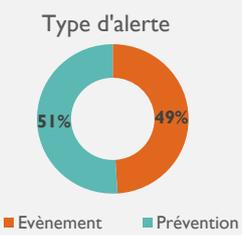
Cette extension a eu lieu dans le cadre du projet « **Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la région du Liptako Gourma** » mis en œuvre conjointement par l'OIM et par la FAO et financé par le **Fonds de consolidation de la paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF)**.

Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Il combine trois composantes : **la cartographie, le comptage et l'alerte**.

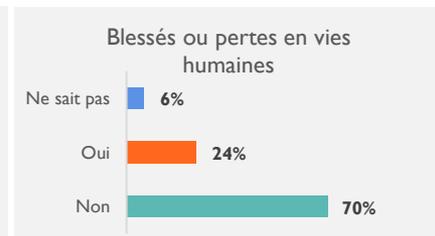
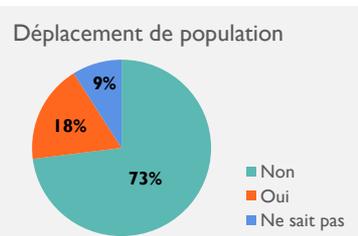
Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles, aux pratiques agro-pastorales, ainsi qu'aux désastres naturels dans la région transfrontalière des pays du Liptako-Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Et ces alertes, une fois transmises aux différents acteurs, sont utilisées pour des actions de prévention ou de résolution de conflits. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour le mois de décembre 2021.



TYPES D'ALERTE



CONSEQUENCES DES ALERTES

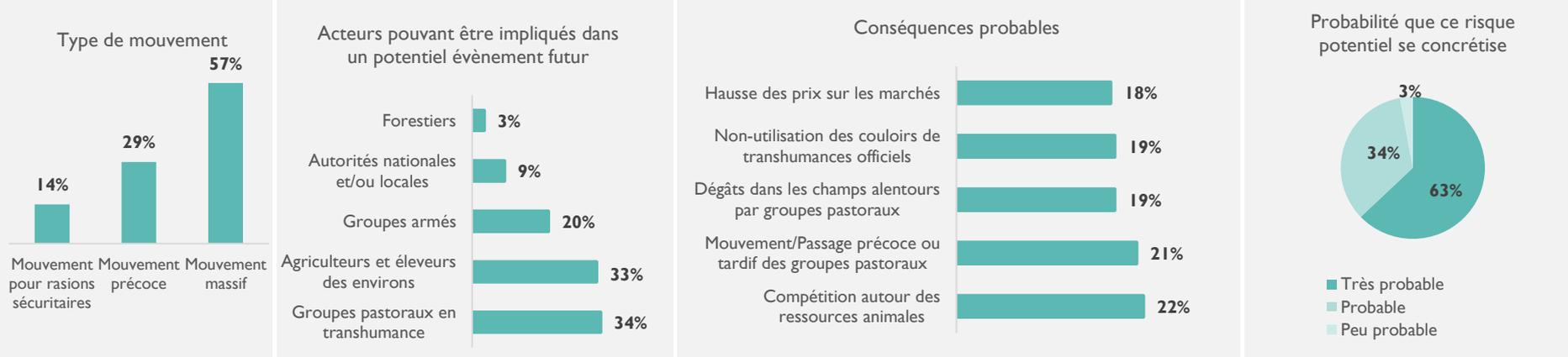


Les cartes fournies dans ce document ne le sont qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

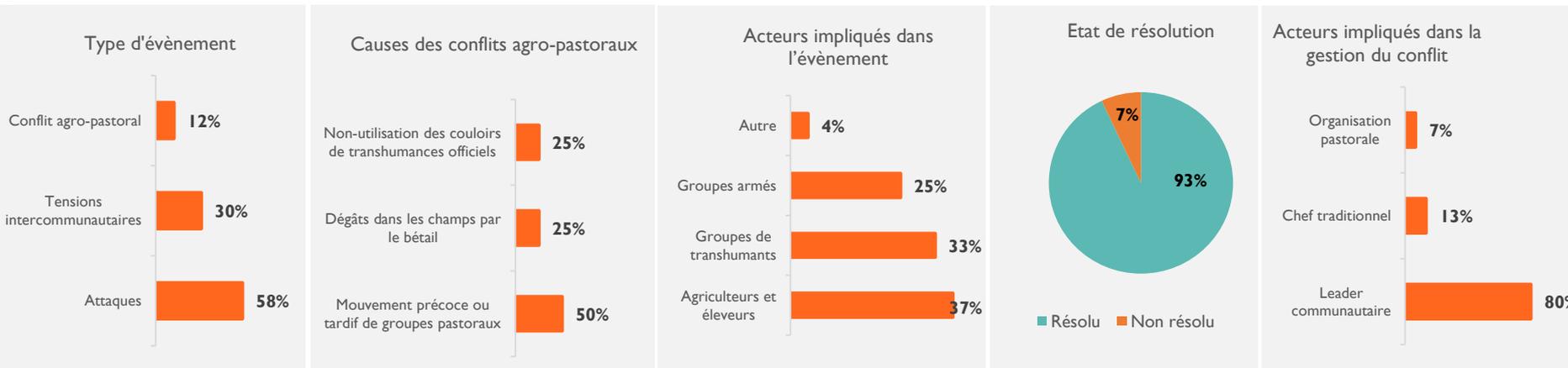
Pour ce qui concerne les **alertes « préventions »**, la majorité des mouvements rapportés (57%) étaient des mouvements massifs contre 29 pour cent de mouvements précoces et 14 pour cent de mouvements pour des raisons sécuritaires. Ces derniers mouvements sont du fait des personnes déplacées emportant avec elles leurs bétails suites à des attaques. Selon les informateurs clés, les mouvements pourraient conduire à une compétition autour des ressources animales (22%), à des dégâts dans les champs (19%) et à une non utilisation des couloirs de transhumances officiels (19%). Le risque que l'un de ces risques se matérialise, et particulièrement des tensions intercommunautaires et des conflits agro-pastoraux, est très probable dans 63 des cas. Soixante pour cent de l'ensemble des mouvements observés étaient internes, au Mali (34%) et au Burkina Faso (26%) contre 40 pour cent transfrontaliers, en provenance du Mali vers le Burkina Faso (20%), du Niger vers le Burkina Faso (17%), du Niger vers le Mali (3%).

Les **alertes « évènements »** reçues concernent principalement des attaques (58%). Elles sont caractérisées par des vols de bétail, des prélèvements de taxes illégales et une intimidation des populations à travers des menaces d'assassinats, voire des meurtres et des enlèvements. Ensuite, des alertes relatives aux tensions intercommunautaires ont été enregistrées (30%) et sont dues à la coupe abusive de bois dans des zones pastorales par certains agriculteurs. Cette coupe abusive de bois dans des zones pastorales entraîne la recherche du fourrage dans les cultures du fait que l'espace des ressources alimentaires du bétail ait été réduit. Enfin des conflits agro-pastoraux ont été également signalés (12%). Ces derniers sont dus à des mouvements précoces ou tardifs de groupes pastoraux (50%), à des dégâts dans les champs par le bétail (25%), à la non-utilisation des couloirs de transhumances officiels (25%). A ce jour, 93 pour cent des conflits sont résolus avec l'implication des leaders communautaires, des chefs traditionnels et des organisations pastorales à travers notamment l'intermédiation sociale.

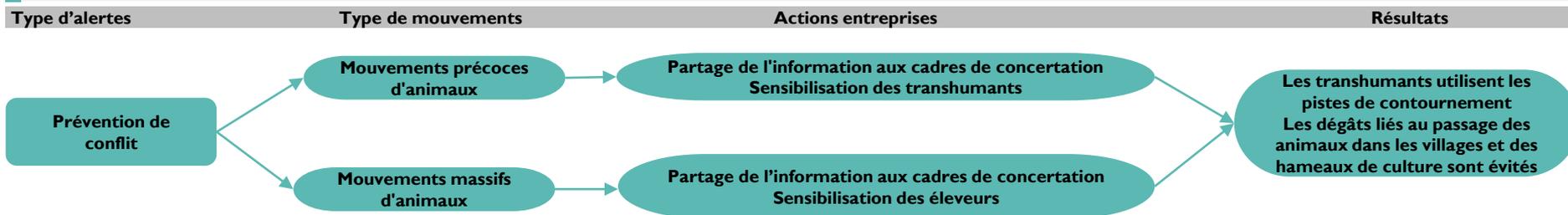
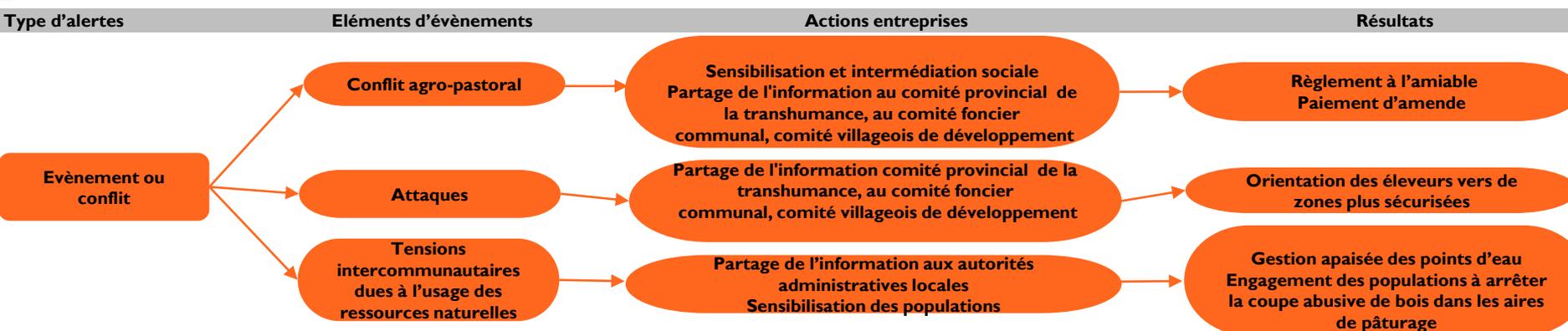
ALERTES PREVENTIONS



ALERTES EVENEMENTS



Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, du RECOPA, de l'AREN et de TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou d'apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou une tension intercommunautaire imminent(e) indiqué(e) par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »

REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »


Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, soit au Burkina Faso (Conseil Régional des Unions du Sahel; Réseau de Communication sur le Pastoralisme), Niger (Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger) et Mali (ONG-TASSAGHT), à travers leurs membres qui constituent les sentinelles, de **remonter l'information convenablement, à temps aux autorités locales et aux chefs villageois et communautaires des communes d'intervention pour leur permettre la mise en œuvre d'actions de prévention et d'atténuation des conflits**.

Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations qui en découlent. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes « événements » et de l'anticipation de tous les mouvements relevés par les alertes « prévention ».

Notons que les cadres ainsi que les mécanismes de résolution mis en place/dynamisés contribuent également à la résolution des conflits rapportés par les alertes « événements » et à l'anticipation de tous les mouvements relevés par les alertes « prévention ». En effet, les membres des observatoires départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaires de Kantchari et de Seytenga au Burkina Faso, les comités de paix de Makalondi au Niger, l'équipe des personnes ressources communales (EPRC) et les comité de paix de Tessit se saisissent de certaines alertes liées aux conflits et apportent des solutions appropriées en vue de promouvoir une transhumance apaisée dans la région.